

WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Liste des membres à jour au 15 juin 2016

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen (Président)	Jean-François Milot		x
	Résidente du Club du Faisan	Diane Faucher		x
	Résidente du Club du Faisan	Dominique Michaud		x
	Citoyen	Alain Gauthier		x
	Citoyen / secteur St-Lucien	Pierre Beaudoin	x	
	Citoyen	Serge Girard	x	
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Noël	x	
		Anick Verville	x	
	Ville de Drummondville	Roger Leblanc		x
		Daniel Pelletier	x	
		Stéphanie Lacoste		x
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien	x	
	Bloc Vert	Suzanne Lévesque	x	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière		x
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Dominic Mercier	x	
Représentant du milieu agricole	UPA	Denis Vadnais	x	

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques
M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement
M. Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur
M. Dave Arseneau, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Saint-Nicéphore

CFER des Chênes

5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau (Secteur Saint-Nicéphore)

15 juin 2016, 19 h

Ordre du jour (proposition)

- 19 h Mot de bienvenue
- 19 h 05 Accueil d'un nouveau membre et tour de table
- 19 h 10 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 16 mars 2016)
Restructuration au sein de l'équipe de WM
- 19 h 15 Actions de suivi
- Diffusion du rapport annuel
 - Explications supplémentaires sur la différence des montants versés dans le fonds post-fermeture en 2014 et 2015
 - Application du droit de regard pour une usine de biométhanisation
 - Suivi des travaux de M. Alexandre Cabral (Université de Sherbrooke)
 - Vérification de la possibilité de s'inscrire sur le site Internet du Comité pour recevoir automatiquement les alertes « odeur »
 - Vérification de la possibilité d'envoyer des « alertes bruit »
- 19 h 30 Suivi environnemental des eaux :
- Eaux de surface
 - Eaux souterraines
 - Eaux de lixiviation
- 20 h 10 Pause
- 20 h 20 Rapports d'activités
- Registre des plaintes
 - Registre des visites du MDDELCC

20 h 25 Divers et prochaine réunion

20 h 30 Fin de la rencontre

Site d'enfouissement : dépôt du rapport 2015 du Comité de vigilance



[Jean-Pierre Boisvert](#)

Publié le 26 mai 2016



ENVIRONNEMENT. Le rapport annuel 2015 du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore montre que des efforts sont faits par Waste Management (WM) pour sécuriser le site et rassurer le voisinage, mais il n'en rappelle pas moins que la proximité de la rivière et l'importation des déchets de l'extérieur de la région sont deux problèmes qui ne sont pas près de se régler.

© Photo TC Media - archives Ghyslain Bergeron

Près de 90 % des matières qui arrivent au site proviennent de l'extérieur de la région de Drummondville,

En 2015, le Comité s'est penché sur différents dossiers, principalement les travaux réalisés par WM, le suivi de la qualité des eaux, le captage et la valorisation du biogaz, les efforts de reboisement sur le site, le contrôle des goélands, ainsi que la contribution aux fonds de fermeture, d'urgence et d'action environnementale. Les membres ont aussi pu effectuer une visite sur le terrain permettant d'observer l'évolution des travaux. Ils ont continué d'assurer une vigie du traitement des plaintes et signalements adressés à WM et des visites d'inspection du MDDELCC (ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques).

Parmi les travaux réalisés, il y a l'ensemencement des anciennes cellules 7 et 8, le reboisement du secteur nord-est où les sols excavés étaient entreposés, un projet en collaboration avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF), et le forage et le raccordement de quatre nouveaux puits et l'excavation de deux tranchées horizontales pour le captage du biogaz.

À l'aide de différentes cartes et tableaux de données, le rapport fait le point sur les résultats obtenus par différentes mesures : la situation est stable et aucune problématique n'a été constatée. Les dépassements de la valeur limite pour le fer et le manganèse correspondent à la concentration naturellement élevée dans la vallée du Saint-Laurent. Quant à la concentration d'azote ammoniacal, elle continue à diminuer depuis 2009.

Il est toutefois précisé qu'un suivi sera réalisé «pour un puits où des sulfures ont été détectés en 2015, ce qui représente une anomalie, puisqu'il s'agit de la première fois que ce paramètre est observé. Les prochains échantillons vont indiquer s'il s'agit d'une tendance ou d'une observation ponctuelle».

Quant au suivi environnemental des eaux souterraines, des eaux de surface et des eaux de ruissellement, le rapport fait observer que des puits d'échantillonnage sont situés en amont du lieu d'enfouissement (où les eaux n'ont pas été en contact avec le site) et en aval, ce qui permet de distinguer les concentrations présentes naturellement (en amont) et celles pouvant être affectées par les activités de WM (en aval). WM échantillonne aussi, sur une base volontaire, cinq puits résidentiels situés hors de sa propriété, à la demande des citoyens désirant avoir la certitude que leur eau est de bonne qualité.

En 2015, quatre plaintes ont été enregistrées : une liée aux odeurs, une liée au bruit de camion et deux liées aux papiers et à la poussière.

«On a constaté que WM a une bonne communication avec le voisinage et s'occupe des plaintes qui lui parviennent», commente Jean-François Milot, porte-parole du Comité. «Mais il faut reconnaître que les citoyens sont écoeurés par le fait que 90 % des matières qui arrivent au site proviennent de l'extérieur, notamment de Montréal. On sait tous que c'est une business. L'autre problème, c'est que la rivière est toute proche. On n'est pas à la veille de régler ça. On se demande ce que ça donnera dans 30 ans».

Dans ce contexte, il n'est pas inutile de rappeler que le fonds d'urgence et le fonds d'action environnementale, créés à la demande de la Ville de Drummondville et la MRC de Drummond, affichent, à ce jour, des sommes de 143 577 \$ et de 498 928 \$ respectivement.

Notons que le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des organismes socio-économiques, des groupes environnementaux, des élus et un représentant du milieu agricole. Ils se réunissent quatre fois par année pour discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu. En 2015, Serge Girard, du GODD (Groupe d'opposants au dépotoir de Drummond) est devenu un nouveau membre du Comité.

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a conclu sa neuvième année d'activités régulières.

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
15 juin 2016



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Restructuration au sein de l'équipe de WM
- Actions de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Rapports d'activités
- Divers et prochaine réunion



Actions de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2015
- Explications sur la différence des montants versés dans le fonds post-fermeture en 2014 et 2015
- Application du droit de regard - usine de biométhanisation
- Suivi des travaux de M. Alexandre Cabral
- Inscription aux alertes odeurs sur le site Web du Comité
- Possibilité d'envoyer des alertes bruit



Actions de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2015

La diffusion du rapport annuel consistait à :

- Envoyer un communiqué de presse aux médias (fait le 24 mai - repris par le journal L'Express (voir diapo suivante)
- Envoyer le rapport annuel aux principales parties prenantes (fait le 30 mai) - l'envoi par courriel a été privilégié, sauf pour quelques personnes dont nous n'avons pas le courriel - ces derniers ont reçu une lettre par la poste qui les invite à aller consulter le rapport annuel sur Internet
- Dans le communiqué et le courriel - emphase sur le site Web, pour mieux le faire connaître, et sur la possibilité de contacter WM pour faire un signalement



Actions de suivi

L'Express,
26 mai 2016

Site d'enfouissement : dépôt du rapport 2015 du Comité de vigilance

Jean-Pierre Boisvert
Publié le 26 mai 2016

Partager | Tweet | G+ | a

Commenter | Envoyer à un ami | Imprimer

ENVIRONNEMENT. Le rapport annuel 2015 du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore montre que des efforts sont faits par Waste Management (WM) pour sécuriser le site et rassurer le voisinage, mais il n'en rappelle pas moins que la proximité de la rivière et l'importation des déchets de l'extérieur de la région sont deux problèmes qui ne sont pas près de se régler.



© Photo J.C. Médin - archives Ghislain Bergeron
Près de 90 % des matières qui arrivent au site
proviennent de l'extérieur de la région de
Drummondville.



Page 5

Actions de suivi

- Explications additionnelles sur la différence des montants versés dans le fonds de post-fermeture en 2014 et 2015
 - 2014: 286 339\$
 - 2015: 706 811\$
- Attribuable à une plus importante quantité de sols de recouvrement en 2015



Page 6

Actions de suivi

- Application du droit de regard pour une usine de biométhanisation
- Réponse de Mme Anick Verville de la MRC de Drummond



Page 7

Actions de suivi

- Suivi des travaux de M. Alexandre Cabral



Page 8

Actions de suivi

- Alertes odeurs/bruits



Page 9

COMITE DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

NOUS JOINDRE

Accueil Présentation du Comité Fonctionnement du Comité Thèmes abordés Communications

Prochaine réunion



Bienvenue sur le site du Comité de
vigilance de Saint-Nicéphore

ALERTE ODEURS/BRUITS
Soyez informés

Accueil

PROCHAINE RÉUNION

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place en septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (SBS).

POUR JOINDRE LE
COMITE DE VIGILANCE

ALERTE ODEURS/BRUITS

Aucune Alerte odeur en vigueur

De nombreuses mesures ont été mises en place afin de limiter les inconvénients provenant des opérations du lieu d'enfouissement, notamment des odeurs pouvant émaner des biogaz générés ou encore du bruit associé à des travaux ponctuels. Lorsque WM réalise certains travaux nécessaires au bon fonctionnement du lieu d'enfouissement et à la collecte des biogaz, des odeurs peuvent être ressenties et représenter une nuisance pour le voisinage. Par ailleurs, à certaines périodes précises, des travaux d'aménagement et de construction peuvent aussi entraîner certains dérangements dans le voisinage. Lorsque requis, les travaux sont réalisés dans les délais les plus brefs possibles et les résidents du voisinage susceptibles d'être touchés sont prévenus par courriel des risques de dérangements.

Le Comité de vigilance et WM vous proposent donc un moyen de vous tenir informé des risques d'odeurs et de bruits pouvant être occasionnés par certains travaux: l'Alerte Odeurs/Bruits.

Pour vous inscrire à l'alerte Odeurs/Bruits vous permettant de recevoir un courriel vous avisant de travaux à venir, susceptibles d'émettre des odeurs ou de générer du bruit, nous vous invitons à vous inscrire en remplissant le court formulaire ci-bas.

Nom *

Courriel *

Message *

ALERTE ODEURS/BRUITS
Soyez informés

PROCHAINE RÉUNION

POUR JOINDRE LE
COMITÉ DE VIGILANCE

M. Jean-François Milot

Président et porte-parole du Comité
de vigilance de Saint-Nicéphore
[Lui écrire](#)

M. Martin Dussault

Directeur des affaires publiques et
relations communautaires de Waste
Management
[Lui écrire](#)

Suivi environnemental des eaux



Suivi environnemental des eaux

- **Trois campagnes d'échantillonnage en 2015**
 - Juin
 - Septembre
 - Novembre
- **Paramètres surveillés, en conformité avec le REIMR**
 - 8 dans les eaux de surface
 - 16 dans les eaux souterraines
 - 4 stations de pompage des lixiviats
- **Analyses effectuées par Maxxam Analytique - laboratoire indépendant accrédité par le Ministère**
- **Rapport transmis au ministère en mars 2016**



Page 13

Suivi environnemental des eaux (sommaire)

Eau de surface

- Respect des valeurs limites pour l'ensemble des paramètres organiques et inorganiques pour toutes les eaux de surface en provenance du LES et du LET, drainées vers les ruisseaux Paul-Boisvert et Oswald-Martel.

Eau souterraine de la nappe libre de surface

- Présence naturelle de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal dans l'eau. Ces concentrations excèdent parfois les valeurs limites établies par le REIMR.
- Le secteur avec une problématique d'eaux souterraines affectées par des eaux de lixiviation est à l'endroit des anciens bassins de lixiviation, à la limite nord-est de la Phase I du LES. Les résultats obtenus en 2015 indiquent que le puits F-2A montre une constante diminution des concentrations en azote ammoniacal et une stabilité des concentrations en chlorures qui sont en concentrations inférieures à la valeur limite.



Page 14

Suivi environnemental des eaux (sommaire)

Eau souterraine de l'aquifère profond

- La qualité des eaux souterraines est considérée stable par rapport aux résultats des années antérieures.
- La seule présence de fer ou de manganèse ne constitue pas un indicateur d'une problématique liée à une contamination par des eaux de lixiviation.
- Tout comme pour la nappe libre, il y a présence naturelle de fer, de manganèse et d'azote ammoniacal dans l'eau.



Page 15

Rapports d'activités

- Registre des plaintes et bilan annuel
- Registre des visites du MDDELCC



Registre des plaintes

- 3 plaintes ont été enregistrées depuis la dernière réunion

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
13 avril 2016	Ensoleillé 3,3°C	Citoyen Club du Faisan	Saleté et débris sur la Route 143	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ramassage manuel des débris ➤ Balayage et nettoyage par camion le 15 avril (Fin du gel matinal)
20 mai 2016	Vents SSO En direction de l'origine de la plainte 13,7°C	Citoyen Rue Valdombre	Odeur de poubelle et bruit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réparation mineur effectué au système de neutralisant des odeurs ➤ Investigation des sources potentielles de bruit. Aucune anomalie décelée.
25 mai 2016	Vents Nord 18,7°C	Citoyen Club du Faisan	Odeur de gaz et bruit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inspection et vérification du système de captage des biogaz ➤ Changement de méthode de travail des opérateurs pour limiter le bruit avant 7h am.



Page 17

Registre des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté
26 janvier 2016	Visite de la Balance	Aucun	Aucun
26 janvier 2016	Visite du site	Aucun	Aucun
14 avril 2016	Visite de la Balance	Aucun	Aucun
14 avril 2016	Visite du site	Aucun	Aucun
7 juin 2016	Visite de la balance	Aucun	Aucun
7 juin 2016	Visite du site	Aucun	Aucun



Page 18

Divers et prochaine réunion



Divers et prochaine réunion



Date proposée : 14 septembre

- Rendez-vous à 18 h pour la visite du site

- Visite du site
 - Performance environnementale :
 - Biogaz
 - Reboisement et aménagement sur le site
 - Varia
-
- Actions de suivi
 - Registre des plaintes
 - Registre des visites du MDELCC

